

Question avec demande de réponse écrite E-002664/2024

à la Commission

Article 144 du règlement intérieur

Philippe Olivier (Pfe), Pascale Piera (Pfe), Séverine Werbrouck (Pfe), Anne-Sophie Frigout (Pfe), Fabrice Leggeri (Pfe), Gilles Pennelle (Pfe), France Jamet (Pfe), Christophe Bay (Pfe), Angéline Furet (Pfe), Virginie Joron (Pfe), Malika Sorel (Pfe)

Objet: Soutien à l'industrie automobile européenne touchée par l'obligation de conversion au tout électrique

Dans le cadre de son pacte vert, l'Union européenne a fixé l'objectif de mettre fin en 2035 à la commercialisation des véhicules thermiques neufs en Europe.

Ce choix décroissantiste contraint l'industrie automobile européenne à une conversion forcée au tout électrique. Une conversion qui, de surcroît, est imposée selon un calendrier intenable.

En août dernier, l'électrique ne représentait que 12,5 % du marché automobile européen. Et, plus grave encore, les ventes de véhicules électriques en Europe ont baissé de 10,8 % en un an.

Malgré ces constats objectifs, l'Union continue d'exiger des constructeurs automobiles européens qu'ils portent à 20 % la part des véhicules électriques dans leurs ventes. À défaut, ils s'exposeront à de très lourdes amendes, estimées à 15 milliards d'euros.

Dans ce contexte:

1. La Commission envisage-t-elle de revenir sur ses seuils intenable imposés aux ventes de voitures électriques en Europe?
2. La Commission entend-elle revenir sur le principe des pénalités financières pour les constructeurs automobiles européens, sachant qu'elles ne feront que les pénaliser davantage par rapport à leurs concurrents internationaux, notamment chinois?
3. Enfin, la Commission a-t-elle prévu un plan d'aides spécifiques pour permettre à l'industrie automobile européenne de surmonter l'effondrement du marché des véhicules électriques en Europe?

Dépôt: 26.11.2024